15e année
numéro 292

la révolution prolétarienne

10 Avril 193
prix : 2 franc

revue bimensuelle
syndicaliste
révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO

Vers la guerre
par M. CHAMBELLAND

Comment on supprime la liberté de la presse
par J.-P. FINIDORI

De l'assassinat de la République espagnole à la défense du pétrole de la Shell
par R. LOUZON

Les organisations syndicales et la paix:
Au congrès des Fonctionnaires
par R. LAPLAGNE

Au comité national des Transports
par E. GAUTRON

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne*, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e)

PERMANENCE :
Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Tél. : **BOTzaris 21-02**

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris

Sommaire du N° 292

(10 avril 1939)

Comment on supprime la liberté de la presse ..... J.-P. FINIDORI

De l'assassinat de la République espagnole à la défense du pétrole de la Shell. — A 24 siècles de distance l'Allemagne semble vouloir reprendre les méthodes de la Rome antique ..... R. LOUZON

Le crime de la République française.

Le coût de la colonisation sioniste.

Vers la guerre. — Les nouveaux décrets-lois. — L'affaire Kléber Legay M. CHAMBELLAND

Au congrès des fonctionnaires ..... R. LAPLAGNE

Au conseil national des postiers.

Au comité national des transports .. E. GAUTRON

Vers la renaissance syndicale ..... J. REGANY.

Parmi nos lettres : Les camps de réfigiées femmes.

Faits et documents : Les traité germano-roumain. — Défense des libertés.

Entre nous.

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose:

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

VIENT DE PARAITRE :

Benigno Bejarano

(LAZARILLO DE TORMES)

Espagne berceau de la Liberté

En vente au bureau d'information et de presse, 28, Bd St-Denis, Paris
chèque postal : Paris 2177-32

PRIX : 8 FRANCS

Comment on supprime la liberté de la presse

L'expression d'une opinion devient une "entreprise" et la défense d'une politique un délit de droit commun !

Notre collaborateur Louzon est poursuivi en vertu d'un de ces décrets-lois illégaux de mai 1938 par lesquels le gouvernement Daladier, sortant illégalement du domaine pour lequel la loi du 13 avril lui avait donné pouvoir de légiférer (« dépenses nécessitées par la défense nationale et redressement des finances de l'économie de la nation »), créa de nouveaux délits et édicta de nouvelles peines n'ayant aucun rapport avec les finances ou avec l'économie.

Un décret du 24 mai décida notamment que :

« Quiconque aura entrepris par quelque moyen que ce soit, de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ou de soustraire à l'autorité de la France une partie du territoire sur lequel cette autorité s'exerce, sera puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 100 à 5.000 francs. »

Se basant sur ce décret, et assimilant un article de presse préconisant une politique à une « entreprise » pour « soustraire une partie du territoire », le Parquet de la Seine a inculpé Louzon pour un article écrit par lui dans SIA du 8 décembre dernier sur la politique qui devrait être adoptée par la France à l'égard de la Tunisie.

Bien plus, il paraît que le soi-disant délit ainsi commis ne serait pas un délit politique, mais un délit de droit commun!

Pour permettre à nos lecteurs de juger en connaissance de cause sur ce qu'il restera de la liberté de la presse si on laisse ces poursuites aller jusqu'à bout, nous reproduisons ci-dessous in-extenso, *à titre d'information, l'article qui constitue la base de l'accusation formulée contre notre camarade :*

LA TUNISIE AUX TUNISIENS

Les députés italiens manifestent par ordre, à Rome, en faveur du rattachement de la Tunisie à l'Italie.

A Tunis, ce sont des *Corses* qui réagissent contre les prétentions italiennes, en manifestant contre le Consulat italien et en brisant les vitres de magasins italiens. Quant aux Tunisiens — en dehors des affirmations rituelles de loyalisme que le Résident fait faire par ses hommes de paille, les délégués musulmans au Grand Conseil — ils se taisent.

Symptôme hautement significatif!

L'Italie, seule force colonisatrice de Tunisie

Dans la lutte plus que demi-séculaire qui oppose la France et l'Italie à propos de la Tunisie, les Tunisiens avaient toujours été, jusqu'à ce jour, avec la France, contre l'Italie.

Pourquoi?

Parce que la France était le moindre mal.

Et la France était le moindre mal parce qu'elle était beaucoup moins à même de coloniser profondément la Tunisie que l'Italie.

Après l'établissement du Protectorat, les Italiens furent, durant plusieurs décades, beaucoup plus nombreux que les Français en Tunisie; aujourd'hui, après beaucoup d'effort, les Français sont parvenus à surpasser en nombre les Italiens : un peu moins de 100.000 Italiens, un peu plus de 100.000 Français. Mais ces chiffres ne doivent pas faire illusion. Les Français de Tunisie n'existent que parce qu'ils sont « d'Etat »; les Italiens de Tunisie existent malgré l'Etat. Les « Français » de Tunisie sont, pour une bonne part, des Italiens, des Maltais, des Juifs africains naturalisés ou descendants de naturalisés; ils sont — pour le plus grand nombre — des fonctionnaires, et pour le reste, des colons *privilégiés* auxquels leur qualité de Français a permis d'obtenir de l'Etat des terres et des crédits payables et remboursables *sine die*... ou à peu près. Enlevez le pouvoir d'Etat des mains de la France : il n'y a plus de naturalisés, plus de Français fonctionnaires ou colons privilégiés, c'est-à-dire... plus de Français. Avec la fin de la domination française, c'est la fin de la population française.

Pour les Italiens, la situation est exactement inverse.

Bien que ne disposant pas de l'Etat, n'ayant droit à aucune de ses faveurs, rencontrant, au contraire, de sa part, toutes les difficultés possibles, les Italiens foisonnent en Tunisie comme paysans, ouvriers, commerçants; on les trouve aussi bien défrichant les terres les plus pauvres de la montagne pour y planter la vigne en plein roc (Pantellariens) que tenant le haut commerce (Juifs livournais).

C'est pourquoi les Tunisiens ont jusqu'ici préféré la domination française à une éventuelle domination italienne. Ils préfèrent une colonisation qui n'est et ne peut être, du fait même de la faiblesse démographique de la France, qu'une domination politique, à une colonisation qui, comme le serait sans aucun doute celle de l'Italie si elle disposait de l'Etat, une colonisation économique à très large échelle, capable d'opérer, à assez brève échéance, une véritable substitution de population.

Mais il y a des limites à tout.

La terreur française

Si notre bourgeoisie française n'était pas la plus mesquine et la plus bornée qui soit, si elle avait fait montre, dans sa politique coloniale, du moindre libéralisme, de la moindre générosité, si elle avait appliqué en Tunisie la centième partie seulement des principes démocratiques dont elle se réclame, elle aurait eu — étant donné le solide appui qu'elle pouvait rencontrer auprès de la population

indigène, pour la raison que je viens de dire — une position inexpugnable.

Au lieu de cela, elle n'a fait en Tunisie que du fascisme!

Les persécutions ne cessent pas contre le mouvement national, libéral et démocratique dont les revendications n'ont pourtant jamais été que calquées sur les programmes républicains les plus pâles : octroi d'une Constitution, séparation des pouvoirs, liberté de parole et de presse, droit syndical, développement de l'instruction.

Pour étouffer ces revendications pourtant élémentaires, la France n'a cessé de fusiller, d'emprisonner, de déporter, et cela — je le répète — à une échelle toujours de plus en plus grande. Rien que depuis l'avènement du front populaire, les foules arabes ont été fusillées *à six reprises*, rien qu'en Tunisie, par les troupes de la République française. La dernière fusillade, celle d'avril dernier, a fait plus de 100 victimes. Motif : tout simplement une manifestation contre des poursuites intentées à un professeur arabe pour délit de parole. Depuis, les assassins ayant prétendu, comme toujours, légitimer, *a posteriori*, leurs assassinats en accusant leurs victimes, des centaines et des centaines de Tunisiens ont été jetés dans les cachots ou déportés dans les lointains sahariens.

C'est la Terreur.

Dans ces conditions, quelles que puissent être les raisons de fond qui sont susceptibles de leur faire préférer la domination française à la domination italienne, les Tunisiens ne peuvent plus avoir qu'une pensée, qu'éprouver un seul sentiment : se débarrasser à tout prix, et n'importe comment, de l'étau qui les enserre aujourd'hui, quelles qu'en puissent être les conséquences demain.

C'est pourquoi, pour la première fois depuis soixante ans, les Tunisiens ne réagissent pas à la menace italienne.

Pour sauver la Tunisie de l'Italie il faut la sauver de la France

Si les *minus habens* qui gouvernent la France n'étaient pas impuissants à sentir quoi que ce soit, ils verraient dans cette abstention le premier grand signe annonciateur de la fin de l'« Empire français ».

Et s'ils étaient capables de la moindre initiative, s'ils n'étaient pas uniquement, comme ils n'ont cessé de l'être depuis vingt ans, à la remorque des événements, se contentant d'enregistrer ce qu'ils ne peuvent empêcher, soucieux seulement de couvrir de prétextes pompeux leurs plus évidentes capitulations, ils comprendraient que le seul moyen d'éviter que leur « Empire » ne tombe entre des mains rivales, est de *le libérer*. En prendre l'initiative eux-mêmes; faire, sans plus attendre, de leurs « sujets », des citoyens libres et indépendants.

En ce qui concerne la Tunisie particulièrement, la France, je le dis à nouveau, y est dépourvue d'assises économiques sérieuses, donc de toute assise. Sa domination purement étatique et militaire est, de ce fait, purement artificielle. Les deux seules forces réelles qui existent en Tunisie sont, d'une part, comme force colonisatrice, c'est-à-dire d'oppression, la force italienne; d'autre part, comme force d'indépendance, de libération, la force indigène. L'une ou l'autre de ces deux seules forces réelles l'emportera nécessairement sur la simili-force qui s'est installée, jadis, par un coup de force, auprès du bey; la Tunisie ne peut être, dans un proche avenir, qu'*italienne ou tunisienne*.

Il dépend, pour une large part, de la France, que ce soit l'une ou l'autre de ces solutions qui prévale. Si nos gouvernants ne veulent pas que Bizerte devienne une base italienne, s'ils ne veulent pas que l'entrée des puissances occidentales en Méditerranée orientale soit verrouillée par la Puissance qui tiendra Bizerte avec Cagliari et Pantellaria, *il leur faut permettre à la Tunisie de se libérer*, il leur faut donner la Tunisie aux Tunisiens.

La situation internationale présente aujourd'hui cette particularité curieuse qu'il n'est pour les puissances occidentales, dites démocratiques, qu'un moyen de s'assurer pour elles-mêmes la continuation d'une vie indépendante, c'est d'appliquer, en tous les domaines et particulièrement dans le domaine colonial, les principes même dont elles se réclament, les principes démocratiques, au lieu et place des principes fascistes, qui, en fait, sont les seuls qu'elles appliquent.

Robert LOUZON.

⁂

Ajoutons que Henri Jeanson est aussi poursuivi, en vertu du même décret, pour un article paru dans SIA sous le titre Les petits Messieurs de la Grande Presse, *article qui traitait des mœurs très spéciales du journalisme et se terminait ainsi :*

Et pour ce qui est de la Tunisie et du Canal de Suez, rien à faire.

Nous ne nous battrons pas.

Vous vous adresserez au Conseil d'administration.

Enfin, outre le gérant, sont poursuivis, toujours pour le même motif, Lecoin, secrétaire de rédaction, et Faucier, administrateur du journal, comme... complices!

⁂

Nos lecteurs auront constaté que jamais article sur la question tunisienne ne fut plus bénin. Bien sûr le rappel des fusillades répétées du front populaire contre les foules arabes, peut faire réfléchir coloniaux et métropolitains au moment où la patrie peut avoir besoin de « ses enfants »; mais en même temps que le mal, Louzon indique le remède, le seul par lequel la France pourrait encore compter sur les Indigènes — toutes classes réunies — en cas de guerre avec l'Italie : l'octroi de leur indépendance.

C'est donc ailleurs, et uniquement parmi nos gouvernants, qu'il faut chercher les responsables de la haine que les Indigènes ont pour nous. C'est parmi nos gouvernants qu'il faut chercher les hommes qui doivent être poursuivis pour atteinte à l'intégrité de l'empire.

Et nous ne permettrons pas qu'on déplace les responsabilités. Mais il n'y a plus de temps à perdre si nous voulons sauver de la prison ceux qui luttent depuis toujours pour la justice et la liberté, les meilleurs des nôtres.

Il faut alerter nos organisations pour barrer la route au fascisme français.

Ne nous laissons pas bâillonner aujourd'hui, si nous voulons éviter, demain, le camp de concentration.

J.-P. FINIDORI.

NOTES D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

DE L'ASSASSINAT DE LA REPUBLIQUE ESPAGNOLE A LA DEFENSE DU PETROLE DE LA SHELL

La politique de M. Chamberlain est remarquablement une, quoi qu'on en dise et quoi que lui-même en prétende : sa politique extérieure est toujours entièrement et exclusivement dominée par les intérêts de la City.

De juillet 1936 à mars 1938, il fallait sauver les mines et concessions possédées par la finance britannique en Espagne; comme il fallait pour cela détruire la République et la Révolution espagnole la politique de Chamberlain fut alors une politique de concessions sans bornes, une politique « de paix » à l'égard de l'Allemagne et de l'Italie, pays chargés par les roués du Foreign Office de faire rentrer l'Espagne dans l'ordre capitaliste, c'est-à-dire les propriétaires du Rio-Tinto, d'Orconera, de la Central Mining, etc... dans leurs biens.

Mars 1938 : le but, en Espagne, est atteint; tous les éléments « subversifs », ou simplement démocratiques, sont détruits, la totalité du pays est soumis de nouveau à un gouvernement de gentlemen; la City n'a donc plus besoin des « légionnaires » italiens et des techniciens allemands; par contre, l'Allemagne menace les pétroles roumains, — les pétroles roumains autre domaine de la finance britannique. La Shell-Royal Dutch, pilier de la City, est, par l'intermédiaire de sa filiale l'Astra Romana et de quelques autres sociétés secondaires, le principal propriétaire des pétroles roumains. C'est en Roumanie maintenant qu'est donc le danger pour la City, et le danger ne provient plus du « bolchevisme » mais de l'Allemagne. Cela commande un immédiat changement de front : du jour au lendemain la politique « de paix » avec l'Allemagne se change en une politique de guerre; la Russie, à laquelle on faisait, depuis le début des événements d'Espagne, la plus grise mine, devient immédiatement la chérie envers laquelle on multiple les avances, puisque la Russie, étant voisine de la Roumanie, peut seule intervenir à temps pour sauver les pétroles de la Shell. La Russie est donc sollicitée de devenir, contre l'Allemagne, le soldat de l'Angleterre en Roumanie, comme quelques jours plus tôt encore l'Allemagne était en Espagne le soldat de l'Angleterre contre la Russie.

Changement de front, changement d'agents; mais mêmes moyens et même but.

Si vous en doutez, veuillez relire, je vous prie, avec attention, les nouvelles successives qui sont parvenues d'Angleterre durant les jours qui ont suivi le coup de force hitlérien sur la Bohême. Pendant deux jours l'Angleterre se contente d'enregistrer le fait accompli; les déclarations de Chamberlain à la Chambre des Communes le 15 mars sont une acceptation pure et simple, en termes protocolaires, de ce qui a été fait, et une note officieuse annonce que l'ambassadeur anglais à Berlin n'a pas protesté et ne protestera pas. Le surlendemain... c'est le discours de Birmingham, plein, lui, d'agressivité à l'égard de l'Allemagne; c'est, à Londres, une activité ministérielle et diplomatique intense : on convoque les commissaires des Dominions, le Cabinet se réunit en plein week-end, Maïsky ne quitte plus les ministères, etc... Or le discours de Birmingham suivait juste de quelques heures la visite faite par l'ambassadeur roumain à lord Halifax pour lui annoncer que l'Allemagne demandait à la Roumanie le monopole d'achat du pétrole, et le monopole d'exploration et d'exploitation des nouveaux gisements. Ceci fut la cause de cela. L'annexion de la Bohême et de la Moravie, le protectorat sur la Slovaquie ne sont pour rien dans le changement d'attitude de Chamberlain à l'égard de l'Allemagne; seule entre en compte la question de la Roumanie et de son pétrole.

Cependant l'Allemagne n'insistait pas sur sa demande de monopole; dès le 22, le traité de commerce germano-roumain était signé et ce traité était muet sur un monopole de l'Allemagne à l'égard du pétrole roumain. La Shell et la City respirèrent, et Chamberlain put passer un week-end tranquille.

Mais l'alerte avait été chaude. Et si le danger était momentanément écarté, il s'en fallait de beaucoup qu'il soit définitivement conjuré. La diplomatie britannique se mit donc, moins frénétiquement que les jours précédents mais aussi ardemment, au travail. Il fallait décidément arriver à construire à l'orient européen une barrière solide pouvant protéger efficacement les pétroles roumains et autres « intérêts britanniques » de l'appétit allemand.

Une bonne ligue romano-polono-russe, conclue, bien entendu, sous les auspices de l'Angleterre, appelée à manœuvrer sous la direction et pour le compte de celle-ci, était manifestement ce qu'il pouvait y avoir de mieux.

Au jour où j'écris, c'est à cette œuvre que le Foreign Office s'emploie.

Mais les choses n'ont pas l'air d'aller toutes seules.

Le jeu britannique est vraiment un peu gros, et aucun des intéressés ne semble vouloir s'y laisser prendre.

Aux nouvelles tendancieuses, dont l'origine était facile à deviner, annonçant que l'Allemagne avait présenté à la Roumanie un ultimatum pour son pétrole et à la Pologne un ultimatum pour Dantzig et le corridor, ces deux pays opposèrent un démenti officiel catégorique affirmant qu'il n'y avait eu ni ultimatum, ni « pression ».

Néanmoins, pour parer à une menace que la Pologne elle-même affirmait cependant ne

pas exister, Chamberlain, se posant pour une fois en Don Quichotte, tonitrua devant des Communes délirantes qu'il était prêt à tirer l'épée pour défendre contre quiconque la virginité de la Pologne, mais jusqu'à présent la Pologne s'est gardée de répondre à cette avance, sinon en demandant à l'Angleterre, puisqu'elle était si bien disposée, d'arroser son énergique déclaration de quelques millions de livres sterling — à titre de prêt, bien entendu.

Mais le point capital, c'est la Russie.

Or la Russie n'a pas l'air du tout de vouloir marcher. Elle veut bien que l'Angleterre (et la France) soient ses soldats, mais elle ne veut pas de la situation inverse : être le soldat de l'Angleterre.

D'après une dépêche de l'agence Fournier, les « milieux politiques anglais » n'en reviennent pas, paraît-il! Refuser un tel honneur! Refuser de défendre la Shell en Roumanie, alors qu'Hitler et Mussolini ont bien accepté de défendre (ou de paraître défendre) le Rio en Espagne! Quel manque de savoir-vivre!

En tous cas, non content d'avoir, dans son discours au récent congrès du parti communiste russe, poussé une charge à fond contre les puissances « démocratiques » coupables, selon lui, de vouloir se protéger de l'Allemagne en orientant celle-ci vers l'Ukraine soviétique, Staline s'est empressé de faire démentir en deux communiqués successifs, et qu'il avait promis son aide à la Roumanie, et qu'il avait promis son aide à la Pologne.

Or si la Russie ne marche pas, ni la Pologne, ni la Roumanie ne marcheront. Un rapprochement germano-russe est l'épée de Damoclès qui est toujours suspendue sur leurs têtes. La Pologne a trop souvent été partagée entre ses deux puissants voisins pour ne pas craindre qu'un nouveau partage ne soit à nouveau l'objet de leur réconciliation; quant à la Roumanie, l'accord de la Russie et de la Hongrie aurait vite faite de l'amputer des terres *irredente* réclamées par l'une et par l'autre : la Bessarabie, à l'Est, réclamée par la Russie, la Transylvanie, à l'Ouest, réclamée par la Hongrie.

La combinaison anglaise paraît donc bien près de s'écrouler, avant même d'avoir été échafaudée.

Cela confirme ce que j'ai suggéré déjà plusieurs fois, à savoir que les temps de la duplicité britannique sont passés. Ces messieurs du Foreign Office sont les diplomates les plus habiles du monde, mais l'habileté ne peut rien sans la force. Les succès considérables qu'ils ont remportés au siècle dernier étaient dus à ce que leur habilité mettait simplement en œuvre la puissance économique et financière hors de pair que possédait alors la Grande-Bretagne. Or cette puissance n'est plus maintenant que l'ombre d'elle-même. L'Angleterre n'est plus l'« atelier du monde », ni le marché du monde. Elle n'est plus qu'une puissance industrielle parmi d'autres puissances industrielles, dont deux, au moins, lui sont nettement supérieures; quant à son rôle commercial et à son rôle financier, son rôle de marché intermédiaire et de dispensateur de capitaux, le développement de l'autarchie, les méthodes inaugurées ou développées par l'Allemagne dans son commerce extérieur et dans le financement de son économie intérieure en ont réduit considérablement l'importance.

Privée de la force, l'habilité du Foreign Office est sans base. Et c'est pourquoi maintenant elle échoue, presque à tout coup.

Si l'on en veut encore un exemple on l'aura dans un fait, assez peu important certes, mais bien caractéristique, que je trouve dans les journaux du 5 avril : le roi d'Irak s'étant tué en auto, la foule de Mossoul a lapidé et tué le consul de Grande-Bretagne en cette ville, l'Angleterre ayant été aussitôt accusée, d'une voix presque unanime, du meurtre du roi.

J'ignore naturellement la vérité; je ne sais absolument pas si l'Intelligence Service a été, pour quoi que ce soit, dans la mort du jeune roi, mais le fait que le peuple de ce pays songe à accuser immédiatement l'Angleterre montre, à lui seul, que celle-ci fera sagement de renoncer à ses vieilles habitudes d'intrigues et de duplicité. Les temps sont révolus...

A 24 SIECLES DE DISTANCE L'ALLEMAGNE SEMBLE VOULOIR REPRENDRE LES METHODES DE LA ROME ANTIQUE

Il est toujours curieux de constater combien, lorsqu'on se trouve devant des problèmes analogues, même si c'est à des dizaines de siècles d'intervalles, et au sein de civilisations très différentes, les solutions données sont les mêmes.

Ainsi, on ne peut pas ne pas être frappé par la similitude des méthodes utilisées actuellement par l'Allemagne pour unir, autour d'elle, l'Europe centrale, avec celles employées par Rome au IVe siècle avant notre ère pour unifier, autour d'elle, l'Italie.

La méthode romaine consista dans l'emploi simultané de deux procédés principaux : d'une part, elle annexa purement et simplement certaines villes; d'autre part, avec d'autres villes, elle se fédéra par un traité d'alliance. A l'intérieur de ces deux groupes régnait une grande diversité; parmi les villes annexées certaines firent partie intégrante de Rome, en ce sens que leurs habitants devinrent « citoyens romains », jouissant exactement des mêmes droits que les habitants de Rome eux-mêmes; en d'autres villes au contraire les habitants n'étaient que des citoyens de seconde zone, jouissant des mêmes droits civils, ou à peu près, que les Romains, mais n'ayant pas leurs droits politiques. Quant aux villes « fédérées » leur condition variait considérablement selon les termes du traité particulier qui liait chacune d'elles avec Rome; certains de ces traités établissaient des « protectorats » très étroits où l'autonomie de la ville « fédérée » était réduite presque à rien, d'autres, au contraire, n'étaient que des traités d'alliance qui laissaient à l'alliée de Rome une indépendance presque totale.

Or, dès maintenant, on retrouve des exemples de tous ces types dans les Etats que le Reich a groupés autour de lui. Les Etats annexés avec leurs habitants jouissant des droits complets de citoyens allemands : c'est l'Autriche, ce sont les Sudètes. L'Etat annexé avec des habitants sans les droits politiques des Allemands : c'est la Bohême. L'Etat fédéré par un traité de protectorat : c'est la Slovaquie. L'Etat fédéré, étroitement allié mais gardant une certaine indépendance : c'est la Hongrie.

Dans ce double système d'annexion et de fédération, et les multiples formes qu'il revêt, un sagace historien M. L. Homo voit la raison de la solidité de l'Italie romaine, solidité qui allait lui permettre de résister à Hannibal et de le vaincre (1).

La réussite de ce système paraît cependant subordonnée, d'après le même auteur, à deux conditions que Rome a su remarquablement imposer et s'imposer.

La première est que la « fédération » ne soit pas une véritable fédération, c'est-à-dire que les villes « fédérées » ne soient pas liées entre elles, qu'elle soient indépendantes les unes des autres, n'étant liées qu'avec Rome exclusivement. Il est probable que Berlin aura soin d'agir ainsi.

En second lieu le succès serait dû à ce que Rome a toujours su garder un juste équilibre entre les annexions et les villes fédérées. Les populations du territoire annexé et du territoire fédéré restèrent toujours à peu près dans la même proportion. Rome n'a point cédé à la tentation de trop annexer. L'Allemagne saura-t-elle garder la même mesure, résister pareillement à la tentation? C'est sans doute de la réponse à cette question que dépendra son échec ou sa réussite.

R. Louzon.

(1) *L. Homo :* L'Italie primitive et les débuts de l'Empire romain.

Le crime de la République française

La situation faite à ses hôtes, les républicains espagnols, restera une tache ineffaçable dans l'histoire de la IIIe République française. L'histoire n'a jamais enregistré un tel crime; certains peuples ont pu traiter ainsi leurs ennemis, mais jamais leurs amis.

Voici deux documents que nous empruntons au bulletin de presse de la Commission internationale pour l'aide aux réfugiés espagnols.

Le premier est un rapport fait devant un groupe parlementaire de la Chambre des députés par un médecin général du cadre de réserve, M. Peloquin; il a trait à la situation des trois principaux camps à la date des 17, 18 et 19 février, soit quinze jours après le début de leur occupation. Nous pouvons certifier qu'un mois plus tard, à la mi-mars, alors que cela faisait six semaines déjà que ces camps étaient occupés, la situation — sauf pour la nourriture qui avait été nettement améliorée — était, en tous points, restée la même.

Comme les animaux

Voici le rapport :

Pour étudier sur place les problèmes posés par l'hébergement des effectifs de l'armée républicaine espagnole, réfugiés sur notre territoire, nous avons fait les 17, 18 et 19 février écoulés un séjour dans les camps de concentration.

Nous avons visité les camps d'Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien et Prats de Mollo. Au passage, nous avons vu de l'extérieur plusieurs autres camps, notamment au Boulou et à Arles sur Tech. Dans tous ces camps, les militaires espagnols de l'armée réfugiée, mélangés sans distinction de grades, sont accumulés dans une enceinte délimitée par des fils de fer barbelés, et gardés, soit par des gardes mobiles, soit par des soldats français, européens ou coloniaux.

Les camps d'Argelès et de St-Cyprien s'étalent sur le sable des plages en bordure de la mer. Le plus grand diamètre de l'un et de l'autre nous a paru supérieur à 2.000 mètres.

Celui de Prats-de-Mollo est une camp de montagne, sur les flancs d'une vallée encaissée.

L'effectif du camp d'Argelès serait, dit-on, de 60 à 65.000 individus. Celui de St-Cyprien de 95.000. Celui de Prats-de-Mollo de 25 à 30.000. Ces estimations sont approximatives.

A Argelès, des civils, quelques enfants et quelques femmes, étaient mélangés aux militaires...

Sur la plage d'Argelès, les occupants se sont construits, avec des roseaux, de petites cabanes individuelles. A St-Cyprien, ils ont creusé dans le sable des excavations avec un toit aménagé au moyen de couvertures ou de vêtements. A Prats-de-Mollo et dans les camps de la vallée, on pouvait voir des huttes de branchages.

Les hommes sont sales, mais leurs vêtements et leurs chaussures sont en bon état. Ils ont un aspect amaigri et famélique.

Nous n'avons vu nulle part d'installations de douches ou de feuillées.

A Argelès et à St-Cyprien, des pompes de fortune, puisant dans la nappe d'eau souterraine — qui serait environ à 3 mètes de profondeur — servent à l'alimentation en eau potable, sans épuration préalable. L'intendance militaire paraît fournir de la viande, du pain, des pois chiches et du riz, amenés dans des camions espagnols. Les pois chiches et le riz proviendraient des approvisionnemens de l'armée réfugiée.

Nous n'avons pu nous rendre compte de l'importance des rations individuelles. La distribution dont nous avons été témoins se faisait sans ordre. Il est probable que tous les rationnaires n'ont pas été servis. Les hommes prétendent qu'il se fait une seule distribution par jour.

Nous n'avons vu nulle part de cuisines roulantes. Les vivres sont distribués froids. Quelques hommes préparent leurs mets dans des boîtes de conserves, sur de petits foyers alimentés avec des brindilles. Dans les camps de montagne, de grands feux sont allumés avec du bois provenant de forêts voisines.

D'après les médecins français et espagnols interrogés, l'état sanitaire des hommes sous-alimentés est médiocre. La plupart sont couverts de poux. La gale sévit d'une façon intense (30%). Un très grand nombre se plaint de diarrhées (de nature indéterminée). Les maladies vénériennes sont très abondantes. Les affections pulmonaires relativement nombreuses...

En bref, dans les camps, les Espagnols sont parqués sur le sol nu, et, sauf à St-Cyprien, où s'ébauchent des baraquements, les abris dont quelques-uns sont pourvus sont leur œuvre personnelle.

La nourriture paraît insuffisante en quantité et en préparation.

Les hommes ne peuvent ni se laver, ni changer de linge. Les précautions les plus élémentaires pour protéger la souillure du sol et de la nappe d'eau souterraine (feuillées, latrines, etc.), pour empêcher l'extension des maladies transmissibles, pour épurer les eaux suspectes, ne sont pas prises.

Les hommes sont dans la même situation que les animaux, mulets, chevaux, bétail, dont les parcs cotoient les camps de soldats.

Les tentatives d'améliorations du sort des Espagnols ne diminuent guère l'horreur de leur situation.

Le matériel est servi au compte-goutte. On monte une tente où il en faudrait dix.

D'autre part, tout s'exécute avec une lenteur et une passivité apparentes, dont les conséquences sont fatales pour les intéressés.

C'est ainsi que, chaque matin, on trouve des morts ailleurs que dans les formations sanitaires. Il y aurait même des suicides qui se comprennent fort bien en raison des souffrances inhumaines auxquelles ces malheureux sont soumis...

Le spectacle dont nous venons d'être témoins nous laisse écœurés.

⁂

Le régime abominable qui vient d'être décrit a un but : faire que le plus grand nombre possible des soldats républicains demande à retourner chez Franco. Chez Franco le boucher, chez l'homme au nom duquel, dès la nuit du 18 au 19 janvier, on préludait à l'insurrection en assassinant des milliers d'ouvriers à Saragosse, l'homme de la boucherie des arènes de Badajoz, l'homme dont tous les ex-partisans doués d'un peu de cœur qui ont échappé à l'enfer ont cru de leur devoir de soulager leur conscience en racontant simplement les crimes qu'ils avaient vus. C'est chez cet homme que par tous les moyens possibles on essaie d'amener les soldats républicains. Le résultat est, comme il était trop facile de le prévoir, qu'on les envoie ainsi à la mort.

A la boucherie de Franco

Voici, à cet égard, un second document de la Commission pour l'aide aux réfugiés espagnols :

Le gardien du cimetière de Fuenterrabia (Fontarabie), petite ville basque située à l'embouchure de la Bidassoa, qui a vécu pendant toute la durée de la guerre en territoire rebelle, n'a pu résister plus longtemps à l'horreur des scènes dont sa charge l'obligeait d'être le témoin passif depuis que le triste exode qui suivit la chute de la Catalogne fit refluer vers l'Espagne franquiste quelques milliers de réfugiés qui avaient d'abord cherché asile en France.

Au fur et à mesure que ces pauvres gens qui ont fui les camps de concentration, croyant au bon accueil qu'on leur promettait dans l'Espagne « libérée », passent le pont international, un sévère filtrage est d'abord effectué parmi eux. Ils sont divisés par groupes, suivant les instructions établies par la Gestapo allemande et adoptées par les autorités militaires et policières de Burgos. Les différents groupes sont ensuite soumis aux mesures de répression prévues pour chaque catégorie.

Ceux des réfugiés dont le nom figure sur les listes « spéciales » sont immédiatement amenés au cimetière de Fontarabie, pour y être exécutés sans autre forme de procès. Ces malheureux — rapporte le gardien du cimetière — sont réunis par petits groupes et collés au mur du cimetière, où on les massacre à la mitrailleuse. *Détail horrible : « bien que certains d'entre eux ne soient que blessés, on nous obligeait à les jeter immédiatement à la fosse commune, pêle-mêle avec les morts. »*

Le coût de la colonisation sioniste

A une question écrite posée par un membre du Parlement, au sujet de la guerre de Palestine, le ministre des Colonies britanniques à fait les réponses suivantes :

1. — Nombre de maisons détruites par ordre du gouvernement :

Depuis mai 1936	1.024
Dans la seule année 1938	681

2. — Montant des amendes collectives infligées à cause de troubles politiques, et nombre des villes et villages auxquels on en a infligé :

Depuis mai 1936 — 36.692 £, soit 6 millions et demi de francs;

Dans la seule année 1938 — 13.721 £, soit près de 2 millions et demi de francs.

234 villes et villages ont été frappés.

3. — Tués et blessés, *de mai* 1936 *à fin* 1938 :

	Tués	*Blessés*
Arabes	752	1.459
Juifs	367	783
Européens	25	25
Soldats	98	226
Pour l'année 1938 *seulement :*		
Arabes	503	598
Juifs	255	390
Européens	14	16
Soldats	63	200

	Arabes	*Juifs*
4. — Condamnations à mort *de mai* 36 *à fin* 38	75	2
Pendant 1938 *seulement*	63	2
5. — Condamnations à perpétuité *de mai* 36 *à fin* 38	50	3
Pendant 1938 *seulement*	35	3
6. — Nombre de personnes en prison le 31 décembre 1938 :		
Condamnées	1.185	88
Non condamnées	490	10
Détenus en prison ou dans les camps de concentration sans accusation ni condamnation	1.814	41

RENAISSANCE DU SYNDICALISME

LA QUINZAINE

Vers la guerre

*Ainsi, l'Empire britannique et la France ont effectué le tournant de politique internationale que réclamaient M. de Kerillis et M. Gabriel Péri; le gouvernement de M. Chamberlain et celui de M. Daladier se sont ralliés à cette politique de fermeté que souhaitaient ensemble l'*Epoque *et l'*Humanité.

Je laisse aux compétences le soin d'analyser, d'expliquer, de pronostiquer; je me borne à traduire ici un sentiment : maintenant, la guerre est en marche, et rien ni personne ne l'arrêtera.

Ne méconnaissons pas le désir de revanche des deux Etats totalitaires. Le coup sur la Tchécoslovaquie a montré ce que valait l'aune des affirmations pacifiques de Hitler. Mais ce « dynamisme », qu'il soit hitlérien ou mussolinien, s'inscrit très exactement dans le cadre de la lutte entre les impérialismes qui possèdent et ceux qui veulent conquérir. Bien que les apparences soient différentes, nous sommes désormais entrés dans le grand conflit des impérialismes. Que ce conflit aille jusqu'à la guerre, cela me paraît inévitable.

En septembre, Munich nous avait fait rêver de la possibilité d'une cohabitation pacifique des Etats totalitaires et des Etats dits démocratiques. Munich n'avait pas seulement écarté la mort de millions d'hommes déjà mobilisés dans tous les pays. Munich avait révélé la force d'un courant intérieur du capitalisme et des dirigeants britanniques et français, pour la paix, pour l'entente avec l'Allemagne et l'Italie. Sans doute aucun intérêt essentiel n'était-il en jeu. Aujourd'hui, ce courant est mort. Il ne semble plus possible qu'il y ait de nouveaux Munichs. Les dés sont jetés.

Nous allons payer les échecs répétés de la révolution. Nous allons les payer d'une nouvelle guerre entre ces impérialismes que nous n'avons pas su abattre. Nous allons solder le passif de l'impuissance de la classe ouvrière de tous les pays.

Que faire?

Les dirigeants des organisations syndicales et politiques de la classe ouvrière ont déjà choisi. Ne viennent-ils pas d'accepter la semaine de soixante heures dans les industries travaillant en tout ou en partie pour la défense nationale? N'a-t-on pas pu lire, sous la plume de Gaston Monmousseau, dans la Vie ouvrière *fondée par Pierre Monatte, cette affirmation absolument effarante : « La Défense nationale est un bloc »?*

Oui, on trouve cela dans le numéro du 30 mars de cette pauvre Vie ouvrière! *On y trouve encore ces lignes, toujours sous la plume dudit Gaston Monmousseau :*

« Si, pour sauver la paix, il est nécessaire de travailler 45, 50, 60 heures par semaine, cela vaut mieux que d'abandonner les chances de paix qui nous restent encore. »

Avouez-le, il faut un sacré estomac pour avaler de pareilles couleuvres, servies par l'ancien minoritaire de 1918.

On comprend que Léon Jouhaux maintienne à tout prix l'unité avec les dirigeants staliniens. Il les a précédés dans la voie du reniement et du jusqu'auboutisme. Ils l'y ont rejoint. Main dans la main, Jouhaux et Monmousseau, pour la ronde de la guerre!

Cela nous apprendra à faire confiance aux gens qui n'ont à la bouche que les mots de révolution et de lutte de classe! Ils finissent toujours par mal tourner. J'aime mieux un modéré qui n'abuse pas des grands mots mais qui sait, en toutes circonstances, rester fidèle à ses idées.

Au fond, rester fidèles à nos idées, c'est à peu près le seul programme que nous puissions raisonnablement proposer aujourd'hui à nos amis.

Il ne fait pas de doute que les possibilités pratiques de redresser le courant et de l'orienter vers la paix sont devenues inexistantes.

Si encore la C.G.T., avec la force qu'elle a conservée, poussait à la roue de la paix au lieu de pousser à la roue de la guerre!

Hélas! Même la fin lamentable de l'Espagne républicaine n'aura rien appris à ceux qui sacrifient les intérêts de la classe aux intérêts de la nation. Ils ne voient pas, ceux d'entre eux qui sont sincères, qu'ils font un marché de dupes. Et d'ores et déjà, la classe ouvrière française est, par ses dirigeants, attachée au char de son impérialisme.

Si vous voulez une fiche de consolation, dites-vous qu'il en est ainsi de toutes les classes ouvrières dans tous les pays.

Sommairement, mais fermement, nous déclarons, nous, que nous ne marchons pas.

Nous ne marchons pas parce que nous nous souvenons des vains sacrifices de 1914.

Parce que nous ne nous sentons vraiment rien de commun avec ceux qui règlent les destinées de ce pays et les nôtres.

Au surplus, parce que la guerre ne résout rien et qu'au bout de la politique de fermeté dont on nous rebat les oreilles, il y a purement et simplement la catastrophe.

Les nouveaux décrets-lois

Me voilà bien en retard pour parler des nouveaux décrets-lois de M. « Daladier-au-pouvoir ». Ils représentent, c'est certain, l'achèvement de la destruction des conquêtes de 1936. Ils vont même plus loin, puisqu'ils abolissent en fait la loi de 8 heures dans tout ce qui, de près ou de loin, a un rapport quelconque avec la défense nationale.

Mais M. « Daladier-au-pouvoir » n'a fait ainsi que combler les vœux secrets des staliniens, qui, on l'a vu plus haut, trouvent que 60 heures par semaine, ce n'est pas de trop pour « sauver la paix » (qu'il disent!).

Ces décrets-lois, ce n'est pas si mal que ça, hein, député Monmousseau? Ça vous permet d'abuser encore les foules à l'aide de la démagogie, cependant que Daladier-au-pouvoir opère en toute tranquillité.

Ainsi la France « maintient sa force armée au niveau de sa sécurité », en faisant la politique de défense nationale qu'en mai 1935 M. Staline déclarait « comprendre et approuver pleinement ».

Ne nous étonnons donc pas, ne nous indignons pas si les décrets-lois de M. « Daladier-au-pouvoir » ne se heurtent qu'à des protestations de tribune.

On proteste, dans le camp stalinien et dans le camp jouhautiste (c'est tout un), pour les besoins de la cause.

Il faut garder la confiance des ouvriers pour pouvoir continuer à la trahir.

Les décrets-lois instaurent à l'égard des 400.000 chômeurs une politique digne en tous points de celle qui a permis, (qu'ils disent!), de « supprimer le chômage en U.R.S.S. ». Désormais, les chômeurs français devront accepter les emplois qui leur seront offerts, même dans une lointaine province. S'ils refusent, par exemple à cause de leur femme et de leurs gosses, eh bien! ils seront privés des secours. Très simple, mais il fallait y penser.

L'interdiction de quitter son boulot quand on travaille dans une usine de défense nationale constitue le deuxième aspect du travail forcé qu'on est en train d'instituer ici. L'embauchage de tout ouvrier ayant quitté volontairement son emploi dans une telle usine est défendu, et cet ouvrier ne pourra pas obtenir les secours de chômage avant un an!

Nous vivons au pays de la Grande Révolution, nom de dieu!

La C.G.T. est allée demander à M. Pomaret des adoucissements à ce régime d'exception. M. Pomaret a promis. Mais, comme l'on dit, vous pouvez compter là-dessus et boire de l'eau...

L'affaire Kléber Legay

L'actualité a repoussé à l'arrière-plan cette affaire Kléber Legay dont nous n'avons encore rien dit et qui, cependant, mérite que nous nous y arrêtions. J'ai constitué là-dessus un assez volumineux dossier dont je voudrais aujourd'hui résumer l'essentiel.

Il y a, dans le Nord, un syndicat de mineurs, celui du bassin d'Anzin, qui, aux mains des communistes, ne respecte pas la discipline fédérale. En novembre dernier, il lui est arrivé de lancer ses administrés dans une grève, dont le résultat le plus clair consista en des centaines de licenciements. Kléber Legay fut mandaté par la Fédération du sous-sol pour essayer de réparer les dégâts. Kléber Legay s'y employa de son mieux, avec la ténacité et le sérieux des militants du Nord. Il réussit à faire réembaucher des dizaines de mineurs.

Au cours de ses pérégrinations et de ses démarches, Kléber Legay devait tomber sur un oiseau rare, le nommé André Merchier, communiste, délégué mineur au puits de Quiévrechain, des mines de Crespin. Il le rencontra notamment le 21 janvier. Merchier demanda à Legay d'intervenir en sa faveur. Il ajouta qu'il considérait son parti, le parti communiste, comme responsable du licenciement dont, avec ses camarades, il était victime ainsi que des poursuites qui lui étaient intentées. Et Merchier fit part à Legay de son intention de quitter le parti communiste.

*Kléber Legay intervint donc pour obtenir la réintégration d'André Merchier. Le 26 janvier, il lui écrivait pour lui rendre compte de ses démarches. J'ai lu dans l'*Enchaîné *cette lettre de Kléber Legay, qu'on pouvait considérer comme le document capital de l'accusation stalinienne. Legay dit à Merchier qu'il a vu l'ingénieur en chef des mines. Celui-ci lui répondit « qu'il ne pouvait pas ne pas prendre de mesures contre Merchier » — « pour la raison que tu connais toi-même », ajoute Legay, qui poursuit : « La sanction ne sera pas la révocation, mais, pour les raisons que tu sais, il doit faire quelque chose ».*

Les staliniens ont tenté de faire croire que c'était l'ingénieur en chef des mines qui tutoyait Kléber Legay. Dame! Kléber Legay n'est pas un mineur honoraire comme M. Maurice Thorez. Il a écrit une lettre sans style, qui fourmille de fautes. Mais ce sont précisément ces fautes qui établissent son entière bonne foi. J'ajoute qu'à mon avis, même si l'ingénieur en chef des mines avait tutoyé Kléber Legay, il n'y aurait pas là de quoi faire un fromage. Nos staliniens en tutoient bien d'autres!

*Seulement, voilà, Kléber Legay rappelle à Merchier la promesse que ledit Merchier lui a faite librement, celle de quitter le parti communiste et de dénoncer ses responsabilités dans la grève de novembre. Merchier va devoir s'exécuter. Il envoie d'ailleurs à Legay une copie de sa lettre de démission du P. C. Mais, en même temps, il expédie à l'*Enchaîné *une lettre qui devait déclencher dans cet hebdomadaire communiste, contre Kléber Legay, une campagne d'une violence rarement égalée. J'ai notamment dans mon dossier l'*Enchaîné *du 17 février 1939. C'est écœurant. On y lit, en caractères énormes, ce titre de première page :*

UN MOUCHARD DÉMASQUÉ
KLÉBER LEGAY
AVOUE SES ACCOINTANCES AVEC LA POLICE
ET LE COMITÉ DES HOUILLÈRES

Le sous-titre traduit les préoccupations des accusateurs :

« DISQUALIFIÉ, BRULÉ, GRILLÉ, FLÉTRI, VA-T-IL TENIR SA PROMESSE DE DÉGUERPIR AU PLUS VITE DU MOUVEMENT SYNDICAL? ».

*Tout l'article est du même tonneau. On va même jusqu'à dire que si Kléber Legay écrit ses lettres de sa plume malhabile de mineur, c'est « conformément aux us et coutumes de la police ». Tiens! Tiens, on connaît donc bien les us et coutumes de la police à l'*Enchaîné?

Une question se pose : Qui est donc, en réalité, cet André Merchier? Alors Kléber Legay de révéler dans sa riposte qu'André Merchier, frère d'un doriotiste notoire, avait, le 4 janvier, écrit à la direction des mines de Crespin et au sous-préfet de Valenciennes deux lettres où il s'excusait de ses fautes et où il faisait ses offres de service!

Si, dans l'affaire, il y a un agent des compagnies, un mouchard, ce n'est pas Kléber Legay, c'est André Merchier! Ce n'est pas Kléber Legay que l'on peut comparer à Métivier, c'est André Merchier!

*Vous croyez peut-être que les révélations de Legay, dans l'*Avenir socialiste, *vont ébranler les rédacteurs de l'*Enchaîné, *les contraindre à battre en retraite? Vous n'y êtes pas. On peut lire, dans l'*Enchaîné *du 17 février, une réponse qui veut être sensationnelle et qui consiste*

simplement en ceci : Oui, André Merchier a écrit à la compagnie et au sous-préfet les lettres dont fait état Legay, mais c'était d'accord avec le parti communiste et, justement, pour tendre un piège à Legay. Du moment que Legay a de telles lettres en sa possession, c'est bien qu'il a des accointances avec les patrons et avec la police!

*Je recopie les saloperies de l'*Enchaîné *du 17 février :*

« ...Obtenir la preuve palpable, irréfutable, » que Kléber Legay est un agent secret de la » police d'une part, et du patronat, d'autre » part, constituait une tâche extrêmement dif- » ficultueuse et compliquée.

» Et d'autant plus compliquée et difficul- » tueuse que, dans la cohorte des mouchards, » Kléber Legay n'est pas un « bleu », un no- » vice, un apprenti.

» C'est un policier matois, retors, que ce » sbire! Il possède de longs états de services! » Il a de la bouteille!...

» ...Bref, démasquer un Kléber Legay — ce » Métivier de l'époque contemporaine — » n'était pas chose facile... »

Vous voyez le ton!

*Mais voici, toujours d'après l'*Enchaîné, *le détail de la manœuvre :*

Fin décembre, André Merchier, délégué mineur au puits de Quiévrechain, des mines de Crespin, poursuivi comme bon nombre d'honnêtes ouvriers et menacé de se voir révoqué de la fonction que lui avaient confiée ses camarades, écrivit à la direction des mines en question une lettre dont nous eûmes connaissance avant le destinataire. Cette lettre, par la façon dont elle avait été rédigée, constituait pour Legay — contre André Merchier — un document massue, au cas où les mines de Crespin la lui aurait communiquée. Legay est un roublard. Utiliser un tel document aurait prouvé indéniablement sa collusion avec les exploiteurs. Aussi, habile manœuvrier, il n'en souffla mot. Une fois de plus, il nous échappait...

Quelques jours se passent. André Merchier écrit une missive (dont il nous communique la teneur avant son envoi) au sous-préfet de Valenciennes. Celui-ci en transmet la copie à la police spéciale qui, immédiatement, alerte et convoque son agent Kléber Legay.

Alors, toutes les hésitations et appréhensions du sbire s'évanouissent sur le champ. Et par deux lettres des 17 et 19 janvier, écrites de sa main, Kléber Legay convoque Merchier au bureau du syndicat des mineurs du Nord à Douai.

Retenez bien ce détail d'un importance primordiale : ces lettres furent écrites de la main de Legay. Or, Legay a à sa disposition des dactylos et leurs machines à écrire. Il ne s'en sert pas! Conformément aux us et coutumes de la police, il tient à garder par devers lui le secret sur l'opération qu'il va tenter dans l'espoir d'amadouer Merchier et de le métamorphoser en un sous-Legay, c'est-à-dire un corrompu et un espion de ses camarades de travail.

Merchier, gardant son sang-froid — et il avait été conseillé en conséquence — fit semblant d'accepter les indécentes et monstrueuses propositions de Legay. Qui mieux est, il promit de démissionner avec fracas du parti communiste et de publier une série d'articles protestant contre la prétendue ingérence des communistes dans les affaires syndicales.

Alors Legay ne se contint plus de joie. Tel un brochet affamé il mordit voluptueusement et goulûment à l'hameçon!

Vis-à-vis d'André Merchier — qu'il supposait avoir compromis — il prit l'engagement d'intervenir auprès de la police, de la magistrature, de la direction des mines de Crespin, pour que les poursuites soient suspendues et que la révocation de délégué-mineur soit écartée et remplacée par seulement 15 jours de suspension.

Le morceau est long. Mais il en vaut la peine. Il révèle un Merchier non seulement mouchard, mais, aussi, provocateur. Naguère, de Marmande a écrit L'intrigue florentine, *un livre que je n'appréciai guère à l'époque où il parut, car il avait pour dessein de jeter la suspicion sur les minoritaires de la C.G.T.* L'intrigue florentine! *Ce titre irait à merveille au récit détaillé des exploits du provocateur Merchier.*

Je connais Kléber Legay depuis le comité des 22. J'ai passé quelques jours dans son milieu à ce moment là. Je crois Legay probe et propre. Et je n'aurais jamais imaginé qu'on puisse descendre aussi bas pour l'attaquer. Mais il a commis le crime des crimes. Il a écrit Un mineur français chez les Russes. *Crime de lèse-U.R.S.S. Cela ne se pardonne pas. Le provocateur Merchier et ses inspirateurs viennent d'en faire la démonstration. Mais elle s'est retournée contre eux. Et si quelqu'un doit déguerpir au plus vite du mouvement ouvrier, ce sont ceux qui avouent avoir organisé une machination policière sans précédent. Une fois de plus, les staliniens se sont déshonorés.*

M. CHAMBELLAND.

Les organisations syndicales et la paix

Au congrès des Fonctionnaires

Les amis de la *Révolution prolétarienne* qui me demandent mes impressions d'auditeur au Congrès de la Fédération des Fonctionnaires n'attendent pas de moi, je l'espère, un compte rendu détaillé des débats qui se sont déroulés les 20, 21 et 22 mars dernier, à la Maison de la Chimie. Ce serait trop pour le même et, au surplus, bien des détails n'auraient, pour les lecteurs de cette revue, qu'un intérêt médiocre.

Aussi, me bornerai-je à la séance consacrée à la discussion du rapport sur l'orientation syndicale. A vrai dire, ce rapport était pour beaucoup le « clou » du congrès, et j'avoue que c'est pour connaître, autrement que par la presse, la position de la Fédération des Fonctionnaires sur les problèmes de la paix que j'avais sollicité de mon syndicat l'attribution d'une carte d'auditeur.

J'avais, auparavant, lu avec une extrême attention le rapport du camarade Lacoste, et j'avais été déçu. Construction intéressante, certes; étalage de connaissances variées, affirmation d'une culture que je ne cherche pas à amoindrir, mais absence presque totale du souffle syndicaliste que l'on aurait aimé trou-

ver dans un travail de ce genre à l'époque que nous vivons. Rien sur l'antagonisme des capitalismes nationaux; rien sur les véritables raisons qui poussent l'Angleterre (c'est-à-dire le capitalisme bancaire de la Cité) à se dresser, même au prix d'une guerre, devant les tentatives d'hégémonie du capitalisme industriel allemand; rien sur les erreurs et les fautes accumulées volontairement depuis vingt ans; rien sur l'énorme responsabilité qui pèse sur les rédacteurs des traités de paix, en 1919.

Il fallait pourtant développer tout cela pour faire le point et pour en tirer les leçons particulières au mouvement ouvrier. Je sais bien que l'on me dira, une fois de plus, que le passé est bien mort et que ce n'est pas en soulignant à nouveau des erreurs maintes fois signalées et reconnues que l'on trouvera une solution aux angoisses présentes. Mon avis est différent. Je pense, au contraire, que l'étude sérieuse de l'histoire des vingt dernières années permet de se convaincre que le syndicalisme ne doit pas s'intégrer dans la politique de soi-disant résistance, dans laquelle ses chefs l'entraînent aujourd'hui, et que son devoir lui commande, autant et plus qu'hier, de soutenir une lutte sans merci contre le capitalisme national et international.

Veut-on se rappeler, ne serait-ce qu'une dernière fois, comment ont été conclus les traités de paix ? Les espoirs de la classe ouvrière furent grands en 1918. Le président Wilson n'avait-il pas affirmé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et la décision des « alliés » de s'opposer à toute annexion de territoires ? Mais on s'aperçut vite qu'il ne s'agissait là que de déclarations platoniques, destinées tout au plus à camoufler les véritables intentions des vainqueurs. Au nom du droit et de la civilisation (hochets jetés en pâture aux opinions publiques) on réalisa la mise hors d'état de nuire des impérialismes allemands et austro-hongrois. Au moment du règlement des comptes on oublia les principes solennellement affirmés et le président Wilson, lui-même, dut s'incliner devant les conditions que les vainqueurs imposèrent aux vaincus. Les traités de paix furent dictés à la pointe du sabre, selon les règles immuables de la guerre. Ils furent construits par la force et la violence. Le vainqueur fit la loi; toute résistance du vaincu eût été vaine et toute rébellion immédiatement réprimée dans le sang. Les traités secrets, conclus avant et pendant les hostilités, furent alignés sur le tapis vert. On assista à un marchandage sans précédent. On se partagea les mines, les points stratégiques, les gisements de pétrole, les débouchés maritimes, les colonies. On isola l'Allemagne dans le but de la rendre inoffensive. Son sort fut celui de Napoléon Ier. Le spectacle eût été sans doute plus écœurant encore si les « alliés » ne s'étaient mutuellement surveillés. Les Anglais, entre autres, veillèrent à ce qu'un autre impérialisme ne vînt pas menacer leur hégémonie. Ils s'opposèrent à la proposition française qui aurait voulu détacher la Rhénanie du Reich, ne voulant pas qu'une Allemagne, atrophiée pour trop longtemps, pût laisser le capitalisme français diriger à son gré les affaires de l'Europe centrale.

On découpa l'Allemagne et on entoura ce qu'il en restait d'Etats dont la position principale était une position de surveillance. La Pologne devint une grande nation. On lui donna des territoires peuplés d'Allemands et d'éléments non polonais. La Belgique reçut les cantons allemands d'Eupen et de Malmédy. On construisit de toutes pièces la Tchécoslovaquie. L'empire austro-hongrois vola en éclats. La plus grande partie de son territoire fut partagé entre la Tchécoslovaquie, l'Italie, la Roumanie et la Yougoslavie. On laissa subsister une Autriche squelettique et une Hongrie aux dimensions réduites. La Bulgarie fut encerclée entre la Roumanie, la Yougoslavie et la Grèce. La Turquie perdit la plus grande partie de ses territoires européens. La France récupéra l'Alsace et la Lorraine et se partagea, avec l'Angleterre, les colonies allemandes. Une énorme dette de guerre fut imposée à l'Allemagne.

Voilà, en gros, « l'œuvre » des traités de paix de 1919. Qu'y a-t-il d'étonnant après cela que les vaincus aient relevé la tête et aient songé à réparer ces désastres ? Qu'ont fait toutes les nations après une défaite militaire; qu'a fait la France après 1870-1871 ?

***

Voilà ce que j'aurais aimé lire dans le rapport du camarade Lacoste. Voilà ce que j'aurais aimé entendre dans son discours du congrès. Une telle entrée en matière eût permis de définir les contours de la politique dans laquelle le mouvement ouvrier doit s'engager présentement. Cette politique ne peut pas se traduire par un soutien, même indirect, des visées du capitalisme franco-anglais. Car, qu'on ne s'y trompe pas, les difficultés que nous connaissons aujourd'hui résident uniquement dans le choc qui oppose deux groupes capitalistes. D'un côté, le capitalisme allemand qui, ne pouvant vivre éternellement dans l'autarcie, cherche des débouchés de plus en plus nombreux pour l'écoulement de son énorme production industrielle; de l'autre, le capitalisme franco-anglais (l'anglais surtout) qui tente de s'opposer à la poussée du pangermanisme. On assiste à la lutte de ceux qui avaient établi leur domination économique et bancaire sur la majeure partie de l'Europe et de ceux qui désirent les supplanter. Comme quoi la guerre qui se prépare sera, comme les précédentes, une guerre d'intérêts capitalistes.

Le syndicalisme doit-il prendre, dans ce conflit, position pour le capitalisme ? Toute la question est là. Prôner le surarmement, engager la classe ouvrière à accomplir allègrement des semaines de soixante heures de travail, préconiser la ligne de *résistance commune* (comme le demandent la motion Lacoste et aussi, hélas, la motion Delmas), constitue, à mes yeux, une position anti-syndicaliste.

Le mouvement ouvrier doit lutter contre la guerre. Et ce n'est pas lutter contre elle que de se faire, inconsciemment sans doute, les complices de la politique impérialiste. Je sais bien que la majorité du congrès a limité dans le temps cette politique de force. Elle désire la réunion d'une conférence internationale chargée de résoudre les conflits en cours ou à venir. Mais en adoptant la motion présentée par Lacoste, elle a manifesté des doutes sur la bonne volonté des Etats totalitaires. Alors, si ceux-ci ne veulent pas discuter, c'est-à-dire si leur capitalisme refuse de s'incliner devant le capitalisme adverse — ce qui est probable en raison de l'éternelle loi du profit — ce sera la guerre, que le syndicalisme français s'apprête déjà à faire comme il a, dans sa majorité, fait celle de 1914-1918.

On m'objectera que la situation est quelque peu différente de celle de 1914. Il n'y avait pas, alors, dit-on, de fascisme et nos libertés n'étaient pas menacées. Nous nous trouvions en face d'un impérialisme comme le nôtre. Aujourd'hui, au contraire, il y a Hitler, il y a Mussolini, il y a Franco, il y a le Japon. Lutter contre eux est un devoir pour la classe ouvrière, mais si cette lutte doit entraîner un conflit armé, j'avoue ne pas goûter ce raisonnement. Certes, il y a un fascisme. Mais qu'est-ce que le fascisme ?

On nous en a donné bien des fois la définition. C'est la forme de défense que le capitalisme prend quand il se sent menacé à mort. Mais il n'empêche qu'il ne s'agit cependant que de capitalisme. Je n'oublie pas, non plus, qu'il y a Hitler. Mais le führer continue simplement, avec des méthodes plus violentes, la politique amorcée bien avant lui par Bismarck et Guillaume II. S'appuyant sur les mauvais traités de paix et en en poursuivant, par la force, une revision refusée jusque-là, il apparaît à son peuple comme un sauveur. En rattachant au Reich des territoires arrachés ou non à l'Allemagne de 1918, il conquiert pour son peuple l'espace vital nécessaire à son expansion économique. Il réussit sans coup férir ce que ses prédécesseurs n'avaient pu atteindre. Son pangermanisme n'est pas d'une essence différente de celui de Guillaume II, mais il se développe avec plus de succès. Cela durera jusqu'au jour — et ce jour, à mon avis, est venu — où les impérialismes adverses se jugeront trop menacés. Ce sera alors le holà définitif d'où sortira le cataclysme. Et ceci, à mon sens, explique Munich. En septembre 1938, les impérialismes français et anglais n'étaient pas prêts à supporter un choc armé. Il valut mieux composer avec Hitler. Cela donnerait un répit favorable à un armement précipité. Cela est si vrai qu'à peine rentré dans son pays, Chamberlain demandait au Parlement britannique des crédits énormes pour le budget militaire.

Il faut être aveugle, me semble-t-il, pour ne pas s'apercevoir de la nature du conflit qui se prépare. Lutte éternelle des impérialismes qui, pour maintenir à leur avantage la loi du profit, arment les peuples et les dressent les uns contre les autres.

⁂

Des syndicalistes clairvoyants auraient dit cela. Hélas, à part le discours remarquable du camarade Hagnauer, qui fit passer sur le congrès un souffle vivifiant, les orateurs ne traitèrent pas le vrai sujet en discussion. Le rapporteur lui-même s'égara sur un terrain où le syndicalisme n'avait rien à voir. On parla de force, de résistance, de surarmement. Jamais de lutte ouvrière contre la guerre. Le camarade Pruja, délégué des Indirectes, fit un mauvais discours de réunion publique. Il se crut habile en s'attaquant férocement au Syndicat des Instituteurs. Les flèches qu'il lui décocha en passant manquèrent leur but.

Le vote donna une majorité à la thèse du bureau fédéral défendu par Lacoste. Encore convient-il de souligner que les votes de la représentation directe de la base donnèrent la majorité à la thèse opposée. Ce sont les bulletins des appareils des syndicats nationaux qui firent pencher la balance.

Avec la règle de conduite tracée par ce vote, la Fédération des Fonctionnaires ne peut pas faire œuvre syndicaliste. En accentuant la politique de résistance, elle apporte de l'eau au moulin de notre capitalisme. En se contentant de demander la convocation d'une conférence internationale qui ne serait composée que des représentants des différents impérialismes, elle contribue à l'institution d'une parlote supplémentaire d'où rien ne peut sortir, hormis des discours. En demandant, avec la C. G. T., la réunion d'une conférence ouvrière internationale dans le but d'envisager des moyens économiques de lutte contre les Etats totalitaires, elle ne fait que reprendre les thèses sur l'embargo et le blocus économique dont on connaît l'impuissance en régime capitaliste. Elle oublie que les marchands de mort s'entendent toujours, même quand ils sont en conflit. Elle ne se souvient plus qu'en pleine guerre de 1914-1918, l'Allemagne vendit deux millions de tonnes d'acier aux Alliés, que les maisons Zeiss et Gœrz, d'Iéna, équipèrent l'artillerie de la marine anglaise en instruments d'optique juste avant la bataille du Jutland, que la maison Magdeburger Draht Warke livra des fils de fer barbelés à la France, tandis que les Alliés fournissaient aux empires centraux du nickel, du caoutchouc, de l'huile, du coton et du cuivre.

La lutte contre la guerre que devrait mener le mouvement ouvrier n'a rien de commun avec cela. La C. G. T. devrait d'abord manifester son refus absolu à la guerre. Elle devrait mettre à nu le mécanisme — imparfaitement et insuffisamment développé ci-dessus — qui engendre les crises pour montrer que la lutte qui se prépare n'est pas celle de la classe ouvrière. Elle aurait ensuite le devoir d'organiser des campagnes de protestation et de révolte, au cours desquelles il serait facile de démontrer que le monde est assez riche pour nourrir tous les peuples. Le mouvement ouvrier serait bien inspiré en proposant une répartition et une distribution équitables des richesses, seul moyen d'assurer la subsistance de tous. Mais c'est là un moyen révolutionnaire, m'objectera-t-on ! Oui, sans doute. Mais la C. G. T. n'est-elle pas révolutionnaire par définition ? En s'attachant à une campagne de cette nature, notre syndicalisme resterait fidèle à sa doctrine et à sa tradition. Il resterait digne, simplement.

Robert LAPLAGNE.

Au conseil national des Postiers

Une commission de résolution a rapporté le texte suivant qui a été adopté par 46 voix contre 15 et 2 abstentions :

Le conseil national de la fédération postale :

Rappelle que la fédération reste hostile à toutes les guerres, elle leur opposera toujours un refus total. La guerre est une solution de force qui ne résout rien et qui engendre indéfiniment la souffrance, la misère, la violence, la haine et l'idée de revanche.

Le conseil national, convaincu que les Etats totalitaires appuient surtout leur propagande et leurs revendications sur des besoins économiques réels, et que les Etats démocratiques n'ont pas le droit de monopoliser les matières

premières, qu'ils ne savent d'ailleurs pas utiliser au profit du bien-être de leurs peuples, estime que plus que jamais la paix n'est possible que par une organisation économique d'ensemble qui règlerait d'abord les problèmes européens et coloniaux, enlevant ainsi aux nations totalitaires leurs arguments de propagande et délivrant aussi le prolétariat du poids mortel du surarmement.

Plus que jamais, il faut aboutir à l'arrêt de la folle et stupide course aux armements pour transférer les capitaux ainsi gaspillés à des œuvres collectives de vie, car, après de tels sacrifices financiers, les armements ne seraient, ne resteraient possibles que par la contrainte, la perte des conquêtes sociales, celle du mieux-être et de la liberté, donc par l'instauration camouflée d'un fascisme larvé aussi redoutable que celui des pays de dictature.

Le conseil national refuse de confondre la lutte antifasciste sur le plan national avec les conflits qui opposent les groupes d'Etats rassemblés d'après des buts idéologiques. Il condamne l'union sacrée et l'union nationale sous toutes leurs formes.

Plus que jamais, il faut s'opposer à la constitution de blocs impérialistes rivaux, combattre toutes les croisades idéologiques, indiquer courageusement la nécessité de faire la paix avant la guerre et constater enfin qu'il n'est plus aujourd'hui qu'un choix possible : s'entendre ou périr.

Au comité national des Transports

Il paraît que ce fut un beau comité national, tout au moins de l'avis d'un secrétaire fédéral qui éprouva le besoin, à la fin des travaux, de faire un discours de réunion publique.

Pas grand'chose à retenir de cette harangue, filandreuse, s'il en fut, si ce n'est que l'on demandait à chacun de rester muet comme une carpe sur les débats du Comité.

Je n'ai jamais éprouvé le besoin, pour ma part, d'extérioriser les débats des comités nationaux de notre fédération, et tel n'est point non plus, aujourd'hui, le but que je me propose.

Je veux seulement situer la position que j'ai prise sur un sujet terriblement d'actualité : la paix. Je désire également donner sur ce même sujet mes impressions du C. N.

Quelques-uns s'étonneront peut-être que ces lignes paraissent dans la *Révolution prolétarienne*. Cela ne serait pas si nous avions encore un véritable journal confédéral au lieu d'avoir un succédané de l'*Humanité*.

Il faut bien se résoudre à confier sa prose, si mauvaise soit-elle, à ceux qui veulent bien lui faire place.

Après ce long préambule revenons à la question.

Tout d'abord, bouleversant l'ordre chronologique, voyons les résolutions publiées dans le *Peuple*.

J'ai été un peu effaré d'y lire que « *le Comité National a également procédé à un large examen de la situation nationale et internationale* ».

Nous reviendrons tout à l'heure sur cette question; voyons pour l'instant une autre chose.

Dans le journal *Le Travailleur des Transports*, du mois de mars dernier, Garcias publiait un article où il était question de Munich et où il était dit : « *Il ne s'agit pas de rappeler tout cela pour triompher trop facilement ou trop douloureusement de ceux des nôtres qui se sont trompés ou ont été dupes.* MAIS IL FAUT NÉANMOINS SITUER LES RESPONSABILITÉS DE CHACUN, NE SERAIT-CE QUE POUR EMPÊCHER QUE CERTAINES FAUTES IMPARDONNABLES NE SE RENOUVELLENT OU POUR REMETTRE A LEUR JUSTE PLACE CEUX QUI, CONTRE LES INTÉRÊTS SUPÉRIEURS DU SYNDICALISME, PERSISTERAIENT DANS UNE POSITION QUI NE POURRAIT PLUS ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME SIMPLEMENT ERRONÉE. »

J'ai jugé bon de demander à Garcias des explications sur le sens qu'il voulait donner au deuxième paragraphe de la phrase citée.

La première réponse consista à éluder la question en ne répondant que sur le premier paragraphe.

Etant assez tenace je suis revenu à la charge parce que je considérais et considère encore qu'il y a, dans le passage incriminé, une menace plus ou moins déguisée contre ceux qui auraient l'audace de se déclarer en désaccord avec une politique qui n'a que de très lointains rapports avec le syndicalisme.

Je n'ai pu obtenir d'autre réponse qu'une déclaration assez vague sur la position personnelle de Garcias, ce dont je me soucie comme de ma première chemise. Pourtant l'intéressé déclara qu'il ne fallait pas se borner à un passage de son article mais lire aussi la conclusion.

Il est vrai que je suis beaucoup moins fort que Garcias; mais j'avoue humblement n'avoir pas trouvé dans cette conclusion la précision que je sollicitais ni, éventuellement, les apaisements que je réclamais.

Pour en faire juge ceux qui voudront bien perdre quelques instants à me lire, voici cette conclusion :

> Aujourd'hui nous connaissons les erreurs qu'il ne faut plus commettre, nous comprenons mieux le mal qui nous menace.
>
> Nous savons par expérience que le remède le plus efficace aussi bien contre les attaques patronales que contre le fascisme national et international, que contre la guerre, c'est l'union.
>
> L'Union des syndiqués, l'Union des travailleurs, l'Union des démocraties, l'Union des peuples libres. Plus que jamais travaillons à l'Union contre le fascisme et la guerre qu'il porte en lui.

Je persiste à croire qu'il faudra penser comme... mettons les permanents de la Fédération, ou alors, gare ! Je ne me fais aucune illusion sur le sort qui attend ceux qui ne voudront pas dire *amen*.

Pourtant je répète ce que j'ai dit : « Je ne me sens pas tenu d'accepter comme argent comptant tout ce que voudront bien écrire ou dire ceux qui sont à la tête de la Fédération. Aucune décision de congrès ne m'est opposable et j'ai, en conséquence, le droit de manifester, de quelque façon que ce soit, mon opinion. »

Revenons maintenant sur le « large examen de la situation nationale et internationale ».

Le « large examen » se borne en tout et pour tout à la lecture d'une résolution dont Jaccoud donna lecture et dont il demanda le

vote immédiat, pensant, disait-il, qu'il n'y aurait aucune objection.

A vrai dire, il y eut plus qu'une lecture, car je demandai, ce qui fut accepté, que la résolution soit remise à chaque délégué pour qu'elle fasse l'objet d'un examen plus attentif.

Bien m'en prit, car lorsque le texte nous fut remis je m'aperçus qu'il m'était impossible de voter pareille résolution.

J'intervins en demandant certaines modifications de texte et je dois dire que j'obtins satisfaction en partie. Je ne fus d'ailleurs pas le seul à intervenir mais tous les efforts furent vains pour faire donner à la résolution un caractère un peu plus syndical que celui qui lui avait été imprimé par ses rédacteurs.

Après une longue discussion, à laquelle participèrent, comme je l'ai indiqué, plusieurs autres camarades, nous vîmes refuser par le bureau fédéral l'adjonction suivante, qu'en fin de compte nous réclamions :

« *Estimant que la guerre ne saurait être un moyen de règlement des conflits entre les peuples.* »

Jamais je n'avais subi pareil découragement, jamais je n'avais été écœuré comme je le fus à la fois par la passivité de certains et par l'absence de tout esprit syndicaliste sur une pareille question.

Ainsi voilà une résolution issue d'une assemblée syndicale et qui ne comporte pas seulement un mot de condamnation de la guerre. Pire encore on ne veut même pas y inclure l'affirmation, faite de tous temps par nos organisations, que la guerre ne saurait résoudre les différends entre nations.

Et puis aussi quelle triste constatation de voir ricaner de prétendus militants parce qu'un de nous déclarait « *qu'il subirait peut-être la guerre mais qu'il ne l'acceptait pas* ».

Si l'on se bornait à raisonner comme ils le font et à considérer que subir et accepter sont une seule et même chose, nous pourrions dire qu'ils acceptent les décrets-lois puisqu'ils les subissent. Ce serait d'ailleurs peut-être bien près d'être la vérité.

Malgré une atmosphère peu favorable à la manifestation des opinions particulières cinq camarades ont voté contre le texte présenté.

Il fut un temps où le souci de l'exactitude de l'information syndicale aurait conduit le bureau fédéral à donner un peu plus de détails et à faire connaître que des interventions s'étaient faites jour contre la résolution. Hélas ce temps est bien passé et nous vivons, constatons-le une fois de plus, sous le régime de l'étouffoir.

Pourquoi diable ne pas vouloir faire savoir, non dans ses moindres détails, mais dans ses grandes lignes, la physionomie d'un débat sur une question aussi importante que celle-là?

Ceux qui prétendent que nous avons tort auraient-ils donc honte du rôle qu'ils jouent pour vouloir se retrancher derrière une unanimité qu'ils ont en vain mendiée et essayé d'obtenir?

En ce qui me concerne, je n'ai aucune crainte de voir divulguer ma position. Je sais d'ailleurs qu'elle est déjà connue de tous ceux qui suivent les mêmes directives que certains responsables syndicaux. Je désire pourtant qu'ils ne soient pas seuls à la connaître et je déclare que je considère que la guerre ne règle rien, qu'elle ne résout aucun des litiges pendants entre les peuples et qu'elle est un fléau de l'humanité.

En disant cela je reste fidèle à la vieille tradition syndicale, à toute notre action passée et à la dernière résolution de congrès.

Il ne faut pas en effet oublier que malgré le rejet par la majorité de la motion Delmas, le Congrès Confédéral de Nantes a tout de même voté une motion contre la guerre.

Voici le premier alinéa :

« *Le Congrès de la G. G. T., fidèle à la tradition constante du syndicalisme français, considère que la guerre ne peut résoudre aucun différend international et proclame sa volonté profonde et consciente de paix entre les peuples.* »

Que penser de ceux qui, ayant voté ce texte, en font aujourd'hui table rase!

Ils peuvent toujours, comme ils l'ont fait, essayer de s'abriter derrière des décisions de la C. A. de la C. G. T. Nous pouvons leur répondre que ces décisions n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont conformes aux décisions de congrès.

Il est vrai qu'ils n'ont pas les mêmes conceptions que nous sur la valeur desdites décisions et qu'ils considèrent sans doute que les congrès ne sont que manifestations spectaculaires destinées à faire illusion près des syndiqués.

Je veux citer cette réflexion d'un camarade:

« *Je suis venu au syndicalisme parce que j'y trouvais, en dehors de la question économique, deux choses : l'anticléricalisme et le pacifisme. Hélas ! ajouta-t-il d'un air désabusé, tout cela est loin.* »

Et oui, cela est loin, terriblement loin! Nous sommes aujourd'hui au stade de « *la main tendue à nos frères chrétiens* » et de la demande « *d'une union plus large dans le pays sur tous les plans* ».

En compensation, on vitupère *Syndicats;* cela est tellement plus commode, n'est-ce pas Jaccoud ?

Comme conclusion, je dirai que je n'ai jamais vu Comité National aussi déprimant pour ceux qui croient toujours dans la valeur intrinsèque du syndicalisme et je ne suis pas le seul à juger ainsi.

E. GAUTRON.

Vers la renaissance syndicale

Les événements de septembre 38 et la grève manquée du 30 novembre auront été, sans doute, pour beaucoup de militants, une expérience décisive.

Pour moi, lecteur de la *R. P.* depuis deux ans, cela m'a conduit à une révision totale des « valeurs syndicales » sur lesquelles j'avais vécu depuis que mai et juin 36 m'avaient, après mon départ du P. C., déterminé à l'action syndicale comme à la « dernière tranchée » du mouvement ouvrier français.

Je ne crois plus à l'efficacité d'un « syndicalisme révolutionnaire traditionnel » tel que la *R. P.*, malgré son manque (sympathique) de ligne générale, le définit assez bien.

Si le recours à la tradition syndicale a permis

aux syndicalistes du C.S.A.C.G. de trouver les mots justes devant le danger de Septembre, il a conduit les meilleurs d'entre eux à une erreur inexcusable le 30 novembre : sur la volonté réelle des masses. La qualité essentielle d'un syndicalisme n'est-elle pas de conserver la liaison avec les syndiqués, et de savoir choisir l'heure de l'action? Ce qui implique évidemment de savoir refuser l'action si elle apparaît dangereuse et inefficace. Alors je pense à Chambelland exposant, à Nantes, la nécessité de la grève et écrivant, dans « S.I.A. » du 1er décembre, cet article si optimiste... que le metteur en pages est obligé d'excuser. Les communistes, pour une fois, auraient-ils raison de nous traiter de « vieilles radoteuses »?

Inutile de faire du sentiment : les masses doivent chasser impitoyablement de leurs rangs les staliniens mais aussi les incapables et les radoteurs! Je suis l'un de ceux — ils sont plus nombreux que vous ne pensez — qui ont refusé de faire grève, applaudi le syndicat du Rhône — quoique je n'aime pas beaucoup la personnalité « syndicale » Emery — et j'ai vainement essayé d'obtenir du C.S.A.C.G., trois ou quatre jours avant la grève, une mise en garde aux travailleurs : mais là aussi, on croyait...

Le *Libertaire*, lui, imprime des injures à l'égard des rares militants clairvoyants, et parle de la lâcheté des masses, après avoir, dans de longs articles, expliqué les causes de l'échec! Tant pis!

Car la leçon de Juin 36 n'est pas perdue. Il en est resté la « conscience syndicale », condition nécessaire et suffisante de la « renaissance syndicale ». Nul, en effet, parmi les syndiqués d'hier, dégoûtés de la politique cégétiste, ne met en doute la nécessité du groupement syndical, indépendant, professionnel, apolitique, et si la C.G.T. continue à se prostituer aux bras des « communistes », ils créeront — ils créent déjà — depuis la base, le nouvel édifice syndical, démocratique, fédéraliste, et réellement indépendant.

« Peur de la scission... Conserver l'unité... ». Mais nous ne sommes plus en 1920! Nous serons impuissants demain, comme hier, à balayer la routine syndicale, à faire place nette du haut en bas de la maison C.G.T. Et nous serons impuissants, heureusement, à endiguer le flot des millions de travailleurs authentiques qui roule vers les nouveaux syndicats. A moins de réviser totalement nos conceptions de la « révolution prolétarienne », et de parler aux masses un langage nouveau, celui qu'elles attendent pour reconnaître leurs véritables «chefs »:

La première condition à réaliser pour cela c'est, d'abord, « d'aller au peuple », d'écouter, pour une fois, ce que disent nos camarades de travail. De faire confiance à leur bon sens, et de bâtir, avec leurs désirs et la réalité de notre monde — qui n'est pas celui de 1900 — ni de 1920 — ni de 1936 — la nouvelle doctrine syndicaliste — la nouvelle théorie de l'action — d'ailleurs toute relative.

Ce que les dictateurs ont fait ailleurs en s'appuyant sur les plus bas instincts (de notre point de vue du moins) des peuples, le nouveau syndicalisme peut le réaliser en France, en tablant sur la volonté de paix et de liberté démocratique, sur la conscience professionnelle, sur le bon sens raisonnable des travailleurs français.

Si nous ne voulons pas le comprendre et aider de toutes nos forces l'éclosion du monde nouveau, craignons qu'une équipe de faux démocrates ne parvienne à entraîner les masses vers la dernière duperie.

JEAN REGANY.

PARMI NOS LETTRES

Les camps de réfugiées femmes

Nous avons reçu du camarade Gravier le récit suivant de la visite à des réfugiées espagnoles :

Le camarade Marais a depuis près de deux ans une petite fille espagnole évacuée de Bilbao, dont la mère est présentement réfugiée à Douchy dans le Loiret.

Cette femme manifesta, ces temps-ci, le désir qu'on lui amena, si possible, sa fillette qui a sept ans.

Nous y sommes allés.

Voici les impressions que j'ai ressenties de cette visite.

Douchy est un village assez morne. On accède à la maison où est celle que nous cherchons, par 3 marches. La porte qui communique à une pièce pas très vaste est vitrée et une seule fenêtre donne sur la rue. C'est la salle commune. Il y a là, une cuisinière où cuit le repas de 8 à 9 malheureuses, une grande table rectangulaire et un long banc de bois; une autre pièce sombre séparée de la première par une cloison vitrée. C'est la chambre à coucher où sont installés des grabats. Le tout est très propre cependant.

Nous sommes reçus plutôt avec surprise; puis, après nous être fait à peu près comprendre sur le motif de notre visite, la plus âgée des personnes présentes nous dit que la mère de la petite est au lavoir, qu'elle va aller la chercher. Une autre va chercher une camarade du pays, originaire de Perpignan, qui parle espagnol et leur sert d'interprète.

La première revient et nous fait comprendre qu'elle n'a pas mis la mère au courant de la surprise qui l'attend.

Celle-ci arrive au bout d'un moment avec un jeune enfant sur les bras; une petite sœur à la protégée de Marais.

Apercevant alors sa fille, elle est prise d'une émotion indescriptible. Elle l'embrasse avec ferveur et ne peut arriver à articuler une parole tout en versant des larmes abondantes qui nous arrachent le cœur à tous.

Les 6 femmes qui sont présentes pleurent silencieusement et j'ai moi-même le cœur gros à ce spectacle émouvant.

La camarade interprète arrive; la conversation s'engage alors entre toutes, pendant que moi et Marais courons chercher les provisions que Mme Marais a récupérées çà et là.

Nous installons cela sur la table. Mme et Mlle Marais choisissent des effets pour la mère de la petite et de ses 2 autres fillettes, en l'invitant à s'en vêtir pour les photographier au retour de notre déjeuner.

A notre retour nous trouvons ces malheureuses à la fin de leur repas, rata du régiment et pas très abondant.

Leur nombre s'est augmenté de 4 femmes et de plusieurs enfants. La conversation s'engage à nouveau pendant que Mlle Marais est sortie prendre des photos.

Nous arrivons à nous comprendre tant bien que mal. Marais montre le Populaire *où une rubrique spéciale concernant les réfugiés espagnols peut les intéresser. Il leur déclare être socialiste et leur montre sa carte syndicale, j'en fais autant.*

L'atmosphère devient alors très fraternelle. Je leur dis que je suis de la tendance de la F.A.I. Leurs figures s'illuminent et elles précisent : anarquiste. Oui, leur dis-je, anarchiste.

Je leur dis qu'un camarade à moi Cottin est mort là-bas, sur le front d'Aragon et que j'ai connu Durruti et Ascaso.

J'accuse alors les communistes d'avoir assassiné Durruti. Sans violence deux d'entre elles, la mère

et la fille me font non et m'expliquent qu'il a été tué d'une fenêtre d'un coup de fusil par un fasciste. La fille me précise que son fiancé qui a été amputé d'une jambe l'a vu mourir dans la voiture qui le transportait.

Que si c'eût été les communistes qui aient fait cela, Madrid aurait été immédiatement la proie des flammes.

Toutes ces pauvres femmes sont sans nouvelles de leur mari ou fiancé. Elles en sont toutes tourmentées. La mère me décrit l'épouvante qu'elle éprouve encore à la pensée des bombardements de Barcelone où il ne reste qu'une désolante dévastation.

Nous leur annonçons que le gouvernement français s'apprête à reconnaître le gouvernement Franco.

Toutes se mettent à sangloter comme devant une terrible catastrophe. Mme Marais pleure elle aussi et l'une de ces femmes se réfugie dans ses bras comme pour y trouver une mère consolante.

« Plus rien, dit-elle, tout perdu! ». Elles sont bien décidées à ne pas se rendre à Franco, mais alors quelle va être leur situation!

La mère, citée ci-dessus, dit : République morte!

Je me penche alors et prends le bras d'une belle jeune fille en pleurs et croyant apporter des parole de consolation je lui dis qu'elle trouvera un beau jeune homme français pour se fiancer, mais hélas, elle l'est avec celui cité plus haut et qui est amputé d'une jambe et dont elle est sans nouvelles.

L'une d'elles nous donne sur un papier les noms de tous leurs disparus dont nous leur promettons d'essayer de retrouver les traces et de les en avertir.

Nous nous quittons alors.

Elles sortent toutes, et sur le bord de la route, elles nous font un signe d'adieu sympathique ainsi que nous-mêmes et cette impression restera certainement gravée dans nos cœurs.

FAITS ET DOCUMENTS

Le traité germano-roumain

Nous empruntons à l'Information l'article ci-dessous signé H. S. qui met très bien en valeur les diverses clauses du nouveau traité commercial germano-roumain, traité dont il est inutile de souligner l'importance :

Du point de vue purement économique le très vaste accord qui vient d'être signé entre Berlin et Bucarest constitue un événement considérable. C'est la première fois, en effet, que l'organisation générale de la production dans un pays — en l'espèce la Roumanie — se trouve réglée en fonction d'un accord avec un autre pays.

L'orientation de l'économie roumaine

Le texte officiel du préambule de l'accord est, en effet, le suivant :

« Dans un but de collaboration entre les contractants, il est institué, à titre de complément des textes qui régissent actuellement les échanges roumano-allemands, un plan économique de plusieurs années, ayant pour principe essentiel l'équilibre des échanges.

« Ce plan tiendra compte, d'une part, des besoins d'importations de l'Allemagne; d'autre part, des possibilités d'accroissement de la production roumaine, des nécessités intérieures roumaines et du besoin roumain de commercer avec d'autre pays. »

Suivent les dispositions générales de l'accord par lequel l'Allemagne doit participer à l'équipement du pays en services publics et en moyens de production complémentaires de ceux du Reich, dans le domaine agricole et minéral.

En matière agricole, la Roumanie cultivera, d'accord avec l'Allemagne, des produits nouveaux et intensifiera la production de certains autres, particulièrement en ce qui concerne les plantes fourragères, oléagineuses et textiles, d'une part, le bois d'autre part (la cellulose du bois est une matière première dont ont largement besoin les industries synthétiques allemandes).

Dans le domaine minéral elle développera la production de pétrole, et, aussi, de chalcopyrites, de chrome, de manganèse, et, éventuellement, de bauxite.

En ce qui concerne les services publics, il est prévu la construction d'entreprises de services publics et le développement des voies de communication terrestres et fluviales.

Enfin, les banques des deux pays « coopéreront pleinement ».

Pour ce qui est des industries transformatrices proprement dites, il est seulement prévu la création d'industries agricoles et forestières et, éventuellement, celle d'une industrie de l'aluminium. Pour le reste il est parlé, en termes très généraux — paragraphe 5 — d'une « collaboration dans la sphère industrielle ». On peut imaginer que cette « collaboration » ne tendra pas à stimuler de nouvelles créations ou des extensions d'industries concurrentes de celles du Reich — et qui contrarieraient le troc de produits bruts roumains contre objets fabriqués allemands.

La participation allemande

Ces objets fabriqués fournis par l'Allemagne prendront notamment la forme de matériel civil pour les industries minières et les services publics d'une part, de matériel de guerre et d'outillage pour les fabrications de guerre d'autre part — une « collaboration étroite » étant instaurée entre les industries d'armement des deux pays.

Mais le plan ne se borne pas à prévoir la nature des productions roumaines à développer et du matériel allemand à fournir; il institue la participation directe des techniciens du Reich dans son exécution — après que les mêmes techniciens aient participé à son élaboration.

Il organise d'abord, conformément aux demandes du chef de la délégation allemande, M. Wohltat, la création de sociétés mixtes germano-roumaines pour la prospection et l'exploitation de nouveaux gisements pétroliers, d'une part, des minéraux prévus à l'accord, d'autre part.

En outre, les deux gouvernements s'engagent à donner tous les pouvoirs nécessaires aux firmes qui participeront à la préparation et à l'exécution des projets prévus par le plan.

Ils s'engagent aussi à créer deux commissions gouvernementales qui joueront le rôle d'arbitres en ce qui concerne les différends qui pourront s'élever.

Enfin, en dehors des participations il est prévu la création de zones franches, qui constitueront de véritables enclaves économiques où les Allemands pourront établir non seulement des installations de transbordement et d'entreposage, mais aussi des entreprises commerciales et industrielles.

Défense des libertés

Voici un manifeste des Intellectuels antifascistes sur la question du fascisme intérieur :

Le Comité de vigilance des Intellectuels antifascistes, qui s'est constitué au lendemain du 6 février 1934 pour défendre les libertés, constate aujourd'hui — mars 1939 — l'instauration en France d'un régime de dictature. Le C.V.I.A. rappelle qu'il annonce depuis trois ans la venue d'un tel régime comme le complément indispensable de la politique d'organisation de la guerre dans laquelle, en actes sinon en paroles, tous les gouver-

nements français se sont finalement cantonnés.

1° Que le fascisme s'insinue chez nous dans la légalité, sans violences, et sous le couvert même de l'antifascisme, est-ce une raison pour méconnaître que le Président du Conseil et ses ministres viennent de se faire octroyer tous les pouvoirs d'un dictateur?

Le C.V.I.A., en soulignant aux yeux de tous ce tournant décisif, entend protester contre le chantage au péril extérieur et contre l'utilisation de nouvelles alarmistes qui ont permis au gouvernement d'obtenir en 48 heures (19-21 mars) des « pleins pouvoirs » sans limites pour toute l'année 1939.

Le C.V.I.A. déplore que ceux-mêmes qui à gauche ont refusé ces pleins pouvoirs au gouvernement Daladier, en admettent, presque tous, le principe, et ne souhaitent que de les exercer eux-mêmes, pour une politique de force plus accentuée encore que celle du gouvernement actuel.

Chacun peut s'assurer ainsi qu'une politique essentiellement militaire — même pour « la défense contre le fascisme extérieur » — a pour corollaire inévitable le fascisme chez soi. Comme le C.V.I.A. l'a toujours affirmé, lutter contre le fascisme et lutter contre la guerre, c'est un seul combat.

2° Il faut énumérer les libertés fondamentales qui, dès à présent, sont supprimées ou compromises.

Sous la forme des pouvoirs illimités consentis à quelques hommes pour de longs mois, le Parlement vient d'abdiquer tous ses droits et de décliner tous ses devoirs.

La législation sociale du front populaire est anéantie. Non seulement la semaine de 40 heures a vécu, mais la journée de 8 heures elle-même est pratiquement abrogée.

La liberté individuelle est gravement atteinte. Les chômeurs devront accepter du travail dans n'importe quelle région, ce qui donne le droit de les expédier loin de leur famille, de leur milieu. Bien plus : il suffira qu'on se serve de cette résidence forcée comme d'une sanction ou d'une menace pour leur ôter toute liberté d'opinion. Les ouvriers des usines d'armement, attirés par de hauts salaires, pourront être mobilisés à leur poste. Ils dépendront alors aussi étroitement que les ouvriers allemands du pouvoir militaire, pour qui ils seront taillables et corvéables à merci. Les citoyens mobilisables sont à tout moment, et à autant de reprises qu'on voudra, sous le coup de rappels individuels et secrets qui menacent autant leur liberté que ces lettres de cachet contre lesquels le peuple se souleva en 1789.

La liberté de la presse est déjà amplement compromise, puisqu'on interdit la publication de toutes nouvelles militaires autres que celles du « centre d'information et d'action » — nom officiel de la censure.

Ainsi tous les citoyens se trouvent entièrement soumis au pouvoir militaire dès le temps de paix. C'est là un des traits essentiels du fascisme.

3° Si les libertés de la presse, de réunion, d'association subsistent encore en partie, le gouvernement a désormais en mains tous les moyens moraux et matériels de les supprimer aussitôt qu'il lui plaira. Une démocratie qui dépend ainsi des intentions plus ou moins incertaines de quelques hommes n'est plus une démocratie. Déjà le Président du Conseil a refusé formellement de s'engager à sauvegarder nos dernières libertés. Qu'elles soient tôt ou tard réduites à néant par un usage de plus en plus draconien des « pleins pouvoirs », comment en douter désormais pour peu que s'aggravent encore la fièvre de surarmement et les exigences de l'économie de guerre?

4° Mais puisqu'un sursis nous est laissé, hâtons-nous d'user des libertés encore épargnées, et résistons partout, pied à pied, à toutes les emprises des pouvoirs sur les droits du citoyen.

Le gérant : M. CHAMBELLAND

Imp. S.N.I.E., 32, rue de Ménilmontant, Paris (20e)

ENTRE NOUS

ÇA NE VA PAS !

Dans le dernier numéro, nous avions souligné l'insuffisance des abonnements nouveaux reçus pendant le mois de février : 10 seulement.

Nous connaissons, aujourd'hui, les résultats de mars. Ils sont encore plus décevants que ceux de février, puisqu'ils ne nous apportent que 7 abonnements nouveaux ainsi répartis :

Seine	2
Seine-et-Oise	1
Algérie	1
Calvados	1
Dordogne	1
Pyrénées-Orientales	1
Total	7

Le potage est maigre!

Disons très nettement qu'il nous serait impossible de supporter longtemps les conséquences d'un pareil ralentissement.

Ou bien l'on considère que la « R. P. » accomplit œuvre utile — et on se doit à soi-même de l'aider à vivre et à se développer.

Ou bien l'on croit qu'elle a fait son temps ,qu'elle a rempli sa mission, et qu'elle doit céder la place — et on l'abandonne.

Naturellement, nous croyons, nous que la tâche de la « R. P. » n'est pas terminée, au contraire!

Mais alors, si nos amis pensent comme nous, ils doivent nous aider.

SOUSCRIPTION

Reçu en mars :

Guilloré (Seine)	5.—
Chapey (Seine)	10.—
Piron (Seine)	10.—
David (Seine)	5.—
Lippe (Belgique)	13.45
Decroix (Seine-Inférieure)	10.—
Martin (Drôme)	10.—
J. Laurent (Allier)	10.—
Gardies (Basses-Pyrénées)	5.—
Chapotot (Paris)	10.—
Esperanto (Paris)	10.—
Menard (Seine)	10.—
Farsy (Pas-de-Calais)	20.—
Miniconi (Corse)	10.—
Narbaïts (Basses-Pyrénées)	5.—
Désobry (Seine)	5.—
Cassier (Seine)	5.—
Cousin (Meurthe-et-Moselle)	10.—
Roessel (Paris)	5.—
Total	168.45

Merci à nos « soutiens » et à nos souscripteurs!

CEUX QUI S'EN VONT

Trois de nos excellents camarades viennent de disparaître :

JULIEN BERENGER **est mort à La Courneuve : on se rappelle sans doute qu'il fut, pendant la « dernière », poursuivi devant le conseil de guerre où il fit de courageuses déclarations pacifistes;**

CLOVIS MAROT **est décédé au Perreux : c'était un de nos abonnés de soutien les plus fidèles.**

ALBERT GUENEAU, **un des plus cher amis et collaborateur de notre revue; le type accompli du syndicaliste révolutionnaire, incarnant l'esprit de la bonne époque de 1906, vient de mourir au Chambon-Feugerolles.**

L'une des plus graves critiques faites à l'œuvre économique de

KARL MARX

est qu'il y a contradiction, au sujet de la théorie de la valeur, entre le premier livre du

CAPITAL

et les suivants, publiés après sa mort.

En lisant

L'Economie Capitaliste

(Nouvelle édition)

par R. LOUZON

vous verrez comment cette contradiction peut être résolue.

Prix : 15 francs franco

« REVOLUTION PROLETARIENNE », 54, rue du Château-d'Eau.
Adresser les commandes et leur montant à notre C. C. P. :
Compte N° 734.99. Paris.

Pour répondre aux poursuites

Chaque jeudi

lisez

S. I. A.

ORGANE DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE ANTIFASCISTE

le grand hebdomadaire d'extrême-gauche

indépendant des tendances
libre et vigoureux

5 PAGES EN FRANÇAIS, 2 EN ESPAGNOL, 1 EN ITALIEN

Parmi les collaborateurs :

Henri Jeanson, Georges Pioch, Jules Rivet, Emilienne Durruti, Marceau Pivert, R. Louzon, M. Chambelland

En vente dans les principaux kiosques, et à S.I.A., 26, rue de Crussol, Paris.

PRIX : 0 FR. 75

Abonnements : 6 mois 13 francs; un an 25 francs.

Chèque postal : Faucier, 26 rue de Crussol, Paris 596-03